

SASA, Chef zande (né vers 1835?, mort en 1917 ou 1918). Fils de Zangabiru (fils de Nunga) et frère de Tikima, alias Kipa, père de Zemoi le Bakaré.

Sasa était établi sur la rive Sud du Bomu et au Sud du district de Zemoi (Semio). Sa résidence était à la zériba de Marindi.

Il fut d'abord, et dès 1875, en rapport avec les trafiquants nubiens de Ziber. Il parlait couramment l'arabe et affectait de s'habiller à la façon des Nubiens.

Dès 1879-1880, avec Semio et d'autres, on le compte au nombre des chefs passés au service du Gouvernement égyptien installé dans l'Uele. Établi un peu au Sud du Bomu, il essaya, mais avec peu de succès, de s'imposer dans les chefferies au Sud de l'Uele, en faisant agir en son nom son frère Kipa-Tikima. Mais il fut bientôt obligé de se considérer comme un sous-ordre de Semio. Les relations de Potagos et de Junker furent les premières à nous faire connaître Sasa. Junker écrit de lui « qu'il voulait, avec l'appui du Gouvernement égyptien, se poser en suzerain des petits chefs situés au Nord et au Sud du moyen Uerre. De plus, pour sauvegarder ses intérêts, il avait installé son frère Kipa-Tikima dans la partie occidentale de son territoire ». Junker rencontra Sasa d'abord chez Ndoruma, en janvier 1881; pour voir l'explorateur, le chef était venu de sa résidence située à trois étapes à l'Ouest de Deleb (qui était au Nord de l'Uerre, sur la rive orientale de la rivière Gigo, affluent Sud du Bomu). Junker le retrouva peu après sur la rive Nord de l'Uele, où Sasa se fit le dépositaire des bagages de l'explorateur et d'où il guida vers Berisango l'adjoint de Junker, le D^r Bohndorff.

La principale rivière du district de Sasa, écrit Junker, est la Gwane, qui coule du Sud au Nord, vers la boucle du Bomu. Il nous dit aussi « que chez Sasa, les huttes sont sales, pleines de vermine ».

Sasa retrouva Junker chez Sawa, le 18 décembre 1882. Il tentait d'obtenir l'appui de l'explorateur afin de transmettre en haut lieu, par son intermédiaire, ses récriminations contre Mustapha, intendant de la station d'Idris, placé sous les ordres de Rafai-Bomu, qui soulevait contre les États vassaux de Sasa, sur le bas Uerre, les gens du chef Yapati. Junker conseilla à Sasa de s'adresser directement à Lupton, gouverneur de Dem Soliman, mais Sasa n'en fit rien.

Jusqu'à la fin du Gouvernement égyptien,

il se borna à demeurer dans une situation de dépendance à l'égard de Semio, son neveu.

La soumission de Sasa au Gouvernement de l'État Indépendant fut moins aisée à obtenir que celle de Semio. Au début de mars 1892, Van Kerckhoven, à Bomokandi, recevait de Sasa un messenger porteur de vagues propositions de soumission. Il chargea Foulon, qui se rendait des Amadis à la résidence de Semio, de s'entendre avec Sasa. Faute de personnel disponible, il ne pouvait désigner un résident permanent pour Sasa. Celui-ci, d'ailleurs, ne se décida pas. En conséquence, dans les mois qui suivirent, il fut déchu de ses droits de suzeraineté sur les territoires en bordure de l'Uele et ces territoires furent donnés à Semio. Cela fit réfléchir Sasa, et il se montra beaucoup moins rétif quand, le 15 octobre 1892, Foulon se rendit de nouveau chez lui. Sasa promit de se soumettre à la tutelle de l'État, mais réclamait les territoires qu'on lui avait enlevés pour les donner à Semio. Le 9 mai 1893, Foulon rentrait au poste de Semio et rendait compte de sa mission chez Sasa. Le 26 septembre, Fiévez et Foulon se rendirent ensemble chez Sasa et obtinrent son adhésion à l'État, mais il contestait les frontières entre ses États et ceux de Semio. Les deux Blancs se rendirent chez Semio pour tâcher d'aplanir le différend, mais Semio se montra aussi peu conciliant que Sasa.

En fin de compte, l'État Indépendant décida de remettre à Sasa une partie des territoires en litige, mais à condition qu'il établît un poste européen chez le chef Ngaie, sur la rive Nord de l'Uele. Au moment où Chaltin reprenait à Francqui le commandement de l'Uele, l'ombrageux sultan contestait encore les limites territoriales que lui assignait l'État Indépendant du Congo (fin 1895).

En 1911, Sasa, ayant à nouveau manifesté des velléités d'insoumission, fut relégué en résidence forcée dans la Province Orientale, où il mourut en 1917 ou 1918. Ses fils et petits-fils continuèrent à exercer les fonctions de chefs investis, répartis dans tout le territoire de Gwane.

1^{er} avril 1949.

M. Coosemans.

I. Lotar, *Souvenirs de l'Uele* : Le Gouvernement égyptien dans l'Uele, revue *Congo*, 1938; *Ibid.*, Junker; *Ibid.*, Potagos; *Grande Chronique de l'Uele*, Mém. I.R.C.B., 1946, p. 102; *Grande Chronique du Bomu*, *Ibid.*, 1940, pp. 20 et suiv. — Hutereau, *Les Peuplades de l'Ubangi et de l'Uele*, p. 198. — Junker, *Reise in Afrika*. — Potagos, *Voyages à l'Ouest du Haut-Nil*. — L. De Wilder, notes inédites.